



La planification communautaire - Région des Laurentides

Plan local d'actions MRC Mirabel

**Agir ensemble et en harmonie pour améliorer
l'intégration des personnes de 16 à 24 ans**

Penser globalement, agir localement

Septembre 2006

Origine et démarches de la planification communautaire 16-24 ans

En 2004, les dirigeants d'Emploi-Québec, de Service Canada, de l'Agence de développement des réseaux de santé et services sociaux et des ministères de l'Éducation et de la Sécurité du revenu constatant la difficulté d'harmoniser les interventions auprès des jeunes en difficulté d'intégration se sont rencontrés et ont convenu « d'entreprendre une démarche de concertation élargie en partenariat avec différents organismes œuvrant auprès des jeunes afin d'améliorer leur intégration socioprofessionnelle ».

Un comité de travail formé de représentants de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux (ASSS), de Carrefours Jeunesse Emploi (CJE), du Forum Jeunesse des Laurentides, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'Emploi-Québec et de la Sécurité du revenu, des Partenaires pour la réussite éducative des Laurentides (PREL) et de Service Canada a travaillé à l'élaboration de la démarche et de son contenu pour en venir à un mandat précis : la mise en place d'un plan communautaire visant la continuité des services aux jeunes de 16 à 24 ans qui a été nommé Projet 16-24.

Plusieurs objectifs étaient reliés à la mise en place de cette planification communautaire dont les trois suivants :

- établir des portraits de situation de personnes appartenant à des segments de population spécifiques;
- établir un portrait de l'offre de services spécifiques aux jeunes de 16-24 ans sans diplôme et en difficulté;
- mobiliser les différents acteurs et les amener à travailler ensemble pour mettre en place le plan communautaire.

Diverses activités de consultation, tant avec des groupes de jeunes qu'avec des acteurs et intervenants œuvrant avec la clientèle 16-24 ans, ont eu lieu pour réaliser ce plan communautaire dont huit rencontres publiques d'une demi-journée en MRC au cours desquelles les grandes orientations et les cibles de résultats prioritaires ont été définies.

Quelques mois plus tard, on a procédé à une autre rencontre des intervenants, ceux qui avaient pris part à la première rencontre publique, dans chaque MRC des Laurentides en vue d'établir le plan local d'actions pour chacune d'elles qui identifie des objectifs spécifiques à atteindre selon le territoire de chacun et des moyens et actions pour y arriver.

Le comité des partenaires 16-24 ans Laurentides composé de l'Agence des services de santé et des services sociaux des Laurentides, de Service Canada, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, division Laurentides, d'Emploi Québec Laurentides et du Forum jeunesse des Laurentides a confié au Forum jeunesse des Laurentides la dernière étape de la planification communautaire soit la mise en place des plans locaux d'actions et la diffusion de ceux-ci aux divers intervenants qui ont participé à cette planification communautaire.

Orientation commune pour l'ensemble des territoires

Une priorité et orientation commune à l'ensemble des territoires des Laurentides est ressortie lors de ces rencontres publiques et a été validée par les participants. Le plan communautaire et les plans locaux d'actions s'inspirent de cette priorité pour améliorer la situation face à l'intégration des 16 à 24 ans. Cette priorité est : mettre au centre des préoccupations de la collectivité (individus et organisations des divers milieux) des processus d'intégration des jeunes de 16 à 24 ans pour que davantage de jeunes de 16 à 24 ans choisissent les réalités et les territoires des MRC de la région des Laurentides pour bâtir leurs projets de vie.

De plus, on a aussi suggéré que l'inclusion de processus d'intégration des personnes de 16 à 24 ans devienne une condition sine qua non de reconnaissance de la compétence des promoteurs de projets à recevoir du financement public pour la réalisation de projets visant l'amélioration de l'intégration des 16 à 24 ans des différents territoires de la région des Laurentides

On veut également que les personnes de 16 à 24 ans qui participent à des parcours d'intégration apportent leur contribution à la société plutôt que d'être de simples récepteurs d'aide.

Composantes d'action

- ❑ Les outils appropriés pour réussir : l'établissement de liens de confiance et un travail d'accompagnement soutenu
- ❑ Le défi à relever : le temps consacré à l'accompagnement
- ❑ L'enjeu communautaire des Laurentides : le développement d'une volonté commune de travailler de concert sur la dimension de l'intégration

Conclusion

À ce jour, en octobre 2006, les plans locaux d'actions sont définis pour chaque MRC selon les caractéristiques propres à son territoire. Des objectifs clairs sont identifiés et plusieurs représentent de bons défis à relever pour qu'enfin les jeunes de 16 à 24 ans vivant des difficultés d'intégration soient soutenus, mieux encadrés et surtout que leurs idées et opinions soient prises en considération et qu'ils puissent faire partie du développement futur de la société. Des actions et des moyens sont proposés pour atteindre les objectifs, mais un seul fait demeure, ces plans d'actions, les plus complets et précis soient-ils, ne peuvent se réaliser sans la mobilisation et l'engagement des différents et nombreux acteurs du milieu. Sans la participation soutenue et harmonieuse de ces acteurs socioéconomiques, politiques, institutionnels ainsi que des efforts de la collectivité, les jeunes de 16 à 24 ans auront toujours du mal à s'intégrer dans la société.

Maintenant que les plans d'actions sont diffusés et redistribués dans chaque MRC, il n'en tient qu'à elles et à leur communauté de donner une suite à ce riche travail amorcé lors de rencontres de concertation. Des actions peuvent déjà être entreprises à court terme et qui apporteront un résultat presque immédiat, tandis que d'autres s'échelonneront sur du moyen et long terme et demanderont peut-être une plus grande volonté de réussir et des investissements financiers plus grands.

Trois façons de considérer le plan communautaire :

- ❑ concevoir la mise en place du plan communautaire comme un chantier mobilisateur
- ❑ intégrer dans le plan communautaire un volet de sensibilisation à la « cause »
- ❑ implanter et animer le plan communautaire de façon à ce que l'intégration des 16-24 ans soit perçue et traitée comme un facteur de développement des communautés, tant sur les plans social qu'économique

Organismes jeunesse, organismes sociocommunautaires, organismes de développement économique et de l'emploi, établissements scolaires ou de santé, travailleurs sur le terrain, regroupements de gens d'affaires et tous les autres, relevons nos manches et travaillons en étroite collaboration pour offrir à tous ces jeunes, qui le méritent bien, des services appropriés et surtout en continuité l'un de l'autre.

Voici le plan d'actions de votre MRC.

Légende

- \$ Petit à moyen investissement
- \$\$ Gros investissement
- \$\$\$ Très gros investissement

Leviers spécifiques pour agir sur l'intégration socioprofessionnelle des 16 à 24 ans en MRC Mirabel

- ❑ Avoir en main des portraits plus étoffés des besoins des jeunes adultes du territoire.
- ❑ Doter le territoire d'un plan de développement social et faire le choix d'une vision de développement permettant notamment au territoire de Mirabel d'encadrer les projets de développement et de s'assurer qu'ils cadrent avec les valeurs des populations du territoire et de ses jeunes (ex. : projets opportunistes de promoteurs souhaitant profiter du site de l'aéroport de Mirabel pour mettre en place un pôle de divertissement majeur).
- ❑ Amener les jeunes adultes à développer, occuper et gérer des lieux de rencontres, d'activités et d'échanges.
- ❑ Mobiliser les employeurs autour de la valorisation des jeunes travailleurs.
- ❑ Développer un pôle d'appartenance au cœur du territoire et y installer des équipements publics de façon à créer une place publique de rencontre
- ❑ Doter la MRC d'outils propres et adaptés.

Cible de résultats # 1				
L'inclusion de jeunes de 16 à 24 ans en processus d'intégration socioprofessionnelle, dans les différentes actions de réflexion en cours, notamment autour du développement social dans Mirabel				
Objectifs spécifiques	Actions-Moyens	« Acteurs » concernés /à impliquer	Résultats et échéance	Indicateurs de réussite
1. Intégrer un représentant de l'Association des maisons de jeunes de Mirabel à la commission socio-économique du CLD de Mirabel	❖ Programme <i>Prends ta place</i>	Forum jeunesse	Court et moyen terme	Des jeunes dans le CA des Maisons de jeunes du territoire Des jeunes dans les CA des organismes et regroupements d'organismes du territoire 300 jeunes sur 8 CA
2. Impliquer les intervenants qui travaillent auprès des jeunes dans une opération conjointe et inclure des forums de jeunes pour y faire avancer la situation et des projets visant l'amélioration de la place des jeunes « dans la cité » et leur intégration sur le plan socioprofessionnelle (Double apport : en ce qui concerne la recherche de solutions; en ce qui concerne le développement d'occasions pour s'exprimer)	❖ Création d'un CJE ❖ Rencontre avec les jeunes des maisons de jeunes pour leur proposer le plan local d'actions et pour valider les choix retenus ❖ Organisation d'une journée « sommet » des jeunes pour définir leurs intérêts, préoccupations, opinions et pour s'avoir dans quoi ils sont prêts à s'engager	Maisons des jeunes Maison de la famille Centre de femmes CA de jeunes dans les maisons de jeunes Privé, public, communautaire Fonds jeunesse	En cours de réalisation Court terme Moyen et long terme \$\$	
3. Travailler à l'intégration des jeunes par la voie de l'implication	❖ une « Coop » dans les maisons des jeunes; un programme de Vélo camping avec activité de sensibilisation à la pollution ❖ Programme <i>Prends ta place</i> et Campagne régionale sur l'implication des jeunes	Concertation de 8-9 partenaires qui prennent le leadership et qui livrent Soutien de Service Canada	\$	
4. Faire de la prévention sur des thématiques préétablies par les jeunes	❖ Proposer des actions et bâtir ensemble des passerelles d'intégration à des personnes de clientèles ciblées et en lien avec des thématiques pré-établies de concert avec les jeunes (Ex. : les jeunes de 18 ans quittant « l'autorité » de la DPJ – Centres Jeunesse)		Long terme	
5. Se brancher sur la population des jeunes et garder contact avec cette dernière	❖ Création d'un CJE		En cours de réalisation	

Planification communautaire pour l'amélioration de l'intégration socioprofessionnelle des personnes de 16 à 24 ans - Plan local d'action de la MRC Mirabel

Cible de résultats # 1				
L'inclusion de jeunes de 16 à 24 ans en processus d'intégration socioprofessionnelle, dans les différentes actions de réflexion en cours, notamment autour du développement social dans Mirabel				
Objectifs spécifiques	Actions-Moyens	« Acteurs » concernés /à impliquer	Résultats et échéance	Indicateurs de réussite
6. Faire de la prévention et travailler à l'amélioration des compétences d'encadrement des parents de familles avec de jeunes enfants	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Ateliers donnés à la maison de la famille ❖ Événement familial parent-enfant où les deux ont besoin des talents de chacun pour réussir ❖ Compagnonnage de jeunes parents avec des aînés pour que ceux-ci leur apportent leur soutien et qu'ils puissent les aider dans leur rôle de parents 		Court terme \$ Court à long terme \$ Moyen terme	
7. Agir en amont pour éviter l'exode des jeunes par l'implantation de structures propres	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Développement sur le territoire d'infrastructures de services Jeunes (ex. : école secondaire, CJE, Centre de santé et de services sociaux) ❖ Mise en place d'un transport collectif spécial qui relie les différents secteurs de Mirabel pour les jeunes en processus d'intégration socioprofessionnelle - navettes ❖ Programme <i>Prends ta place</i> ❖ Journée découverte d'entreprises et des différents milieux, visite d'entreprises 		Long terme \$\$\$ Moyen et long terme \$\$ Court et moyen terme \$	
8. Personnaliser les approches envers chacun des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Passeport jeunesse, bottin de ressources, lieux de rencontre ❖ Stage en milieu de travail 		Court terme \$ Moyen terme \$	
9. Soutenir le développement de la capacité de prise en charge autonome des jeunes en les informant, en les aidant dans leurs projets et en valorisant l'entrepreneuriat	<ul style="list-style-type: none"> ❖ CJE ❖ Organisation de « a à z » d'une collecte de fonds pour un organisme choisi par eux ❖ Rencontres et témoignages d'entrepreneurs et de travailleurs autonomes de la région avec des groupes de jeunes 		En cours Moyen terme \$ Moyen terme \$	

Planification communautaire pour l'amélioration de l'intégration socioprofessionnelle des personnes de 16 à 24 ans - Plan local d'action de la MRC Mirabel

Cible de résultats # 2				
Le développement de services propres aux Mirabellois en éducation, en santé et en employabilité				
Objectifs spécifiques	Actions-Moyens	« Acteurs » concernés /à impliquer	Résultats et échéance	Indicateurs de réussite
1. Harmoniser et supporter la mobilité des services	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Développer une pratique intégrée dans l'organisation de l'Offre de services ❖ Harmonisation des pratiques des deux CLSC pour avoir un point de services « santé et services sociaux » efficace pour rejoindre les jeunes et répondre à leurs besoins 			Horizon de 2 ans Services CJE dans chaque village
2. Personnaliser les approches et tenir compte des réalités territoriales pour assurer un meilleur accès aux services	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mise en place d'un transport collectif spécial (système de navette) qui relie les différents acteurs de la MRC ❖ Création de bureaux satellites du CJE pour faciliter l'accessibilité des jeunes aux services offerts 	Députés, MRC, Ville Services Canada soutien en milieu rural Maison d'hébergement à Saint-Benoît	Moyen à long terme \$\$ Moyen à long terme \$	
3. Des services qui ressemblent à la mentalité des gens de la MRC de Mirabel	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Développer les attitudes d'ouverture envers des façons différentes de rendre des services à la population ❖ Identifier de nouvelles façons de rendre les services ayant la mobilité requise pour agir partout sur le territoire et être accessible pour les jeunes de tous les profils 	Maisons de jeunes Projets d'économie sociale Forum jeunesse des Laurentides	\$	
4. Faire reconnaître Mirabel comme ville en émergence et ville remplissant ses obligations d'être un milieu de vie urbain et rural stimulant	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Établir et renforcer les partenariats dans une perspective de lucidité et pour agir avec un maximum d'efficacité et de pertinence / Penser (CSE), agir (Maison de la famille, Bois de Belle-Rivière, Maisons des jeunes) et organiser (CSSS, Ville) 			
5. Valider avec les jeunes les résultats de la planification communautaire pour l'amélioration de l'intégration socioprofessionnelle des 16-24	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Consultation publique auprès des jeunes de Mirabel pour valider le plan local d'actions 		Court à moyen terme \$	
6. Développer les services là où il y a une masse critique de jeunes ou agir pour créer la masse critique requise	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Approche de travailleur de rang ❖ Dessertes de services partout sur le territoire 		\$ \$	
7. Mettre en place et apporter des solutions aux divers besoins des jeunes pour qu'ils soient en position de s'intégrer socialement et professionnellement (désintoxication, emploi, scolarité, santé, logement, réseau d'amis, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Ateliers interactifs, conférences sur divers sujets dans les maisons de jeunes avec des spécialistes invités ❖ Mentorat scolaire et professionnel ❖ Activités de réseautage avec la Chambre de commerce pour faire connaître les jeunes 		Court et moyen terme \$ Moyen à long terme Court à long terme \$	